

# INTERPELLATION URGENTE

**Auteur** CSPO, par Diego Clausen  
**Objet** Flambée spectaculaire du prix du transbordement de voitures  
**Date** 11.11.2014  
**Numéro** 5.0103

---

## **Actualité de l'événement**

La hausse des prix de transbordement n'a été annoncée que ces derniers jours. Rien ne présageait une flambée aussi spectaculaire des prix, pas plus que la modification des offres d'abonnements.

## **Imprévisibilité**

Communiqué de presse du 23 octobre 2014.

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

La hausse des prix et les nouvelles réglementations doivent entrer en vigueur le 14 décembre 2014, juste avant le début de la saison d'hiver. Afin d'empêcher cela, il est impératif d'agir immédiatement et rapidement.

A maintes reprises, des représentants valaisans au sein du Parlement fédéral ont entrepris des démarches afin de supprimer enfin les *droits de douane* au Lötschberg, à la Furka, au Simplon ainsi qu'au Grand-Saint-Bernard. A ce jour, ces efforts sont restés sans succès.

C'est avec le plus grand étonnement que les milieux touristiques, mais aussi tous les autres secteurs économiques touchés et les particuliers concernés ont pris connaissance des hausses de tarifs radicales décidées par la BLS. D'autres hausses de tarifs cachées sont la suppression de la carte à points avec le solde le plus élevé, et le fait que les cartes à points ne soit plus transmissibles.

Prenons par exemple le chargement des voitures à la Furka : la transmissibilité constitue pour les communes une offre précieuse permettant d'offrir des réductions aux habitants.

A une époque où le secteur du tourisme et de l'économie subissent une pression énorme, cette hausse des tarifs est incompréhensible.

L'année prochaine, le Canton du Valais fêtera en grande pompe ses 200 ans d'appartenance à la Confédération suisse, et le Tir fédéral aura lieu dans notre canton.

Pendant de longtemps, la Confédération a fait preuve d'une grande solidarité, une solidarité (entre ville et montagne) qui hélas se délite fortement ces derniers temps. Le maintien des *droits de douane* au Lötschberg, à la Furka, au Simplon et au Grand-Saint-Bernard sont précisément l'expression d'une véritable discrimination.

## **Conclusion**

Le Conseil d'Etat est prié de mettre en évidence quelles démarches concrètes il entreprendra afin de stopper les droits de douane sur les axes d'entrée en Valais, injustifiés en l'époque actuelle, ou s'il opérera tout au moins des subventionnements croisés sur ces hausses de tarif. Le Conseil d'Etat doit faire pression sur la BLS pour qu'elle revienne sur sa décision concernant ladite hausse des tarifs. De même, les cartes à points doivent rester transmissibles et la carte à points avec le solde maximal ne doit pas être supprimée.

Le gouvernement valaisan doit lancer un signal fort contre cette discrimination flagrante du tourisme valaisan, ou plus justement de toute son économie. C'est pourquoi, le Conseil d'Etat est enjoint d'intervenir auprès des instances compétentes, conformément aux

exigences mentionnées plus haut, afin que ces droits de douane soient tout simplement abolis (p. ex. la vignette autoroutière).